



Page 3

Le congrès constitutif fixé au 13 juin à Alger

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3555 - Lundi 4 mai 2015 - Prix : 10 DA

Dédoublement de la voie ferrée à Akbou

Les riverains refusent les propositions du maître d'ouvrage

Page 24



Ouverture hier du 18^e Batimatec avec la participation de 1 200 exposants

Sous le signe de la promotion de la production nationale

Page 4

Louisa Hanoune n'en démord pas

Par Mohamed Habili

S'attendre à ce que Louisa Hanoune mette fin à ses accusations contre les deux ministres du gouvernement Sellal, de la Culture et de la Santé (quid du ministre de l'Industrie, lui aussi un certain moment tout autant violemment pris à partie par elle, comme agent de l'oligarchie ?), en la menaçant de poursuites pour diffamation, c'est mal la connaître. A la limite, il n'y a qu'une seule personne qu'elle serait prête à écouter si elle lui demandait, directement ou indirectement, de la mettre en sourdine, c'est le président de la République, mais qui sans doute ne s'abaisserait pas à cela. Toute tentative en ce sens venant d'un échelon inférieur dans la hiérarchie, du Premier ministre par exemple, serait contreproductive. Les journaux anti-système, comme ils préféreraient maintenant se définir, abandonnant le premier titre généreusement octroyé à eux-mêmes, celui de «presse démocratique», ne boudent pas leur plaisir devant le spectacle offert par la secrétaire générale du PT ; ils en redemanderaient plutôt. Mais il est une idée qui ne semble pas même les effleurer : demander dans une interview à l'accusatrice de lever un coin de voile sur les preuves et autres dossiers qu'elle dit garder par devers elle et qui devraient se trouver entre les mains de la justice.

Suite en page 3

Conditions socioprofessionnelles des journalistes

Grine interpelle les patrons de presse



Amélioration des conditions de vie et de travail des journalistes, Hamid Grine sans détour : «J'ai un message aux éditeurs : qu'ils améliorent les conditions de travail des journalistes et, pourquoi pas, leurs conditions de vie. Nous sommes en train de faire le nécessaire avec le ministère du Travail pour que les choses rentrent dans l'ordre», a-t-il souligné sur les ondes de la Chaîne III, de la Radio nationale.

Lire page 2

Pour augmenter sa production

Le groupe public de cimenterie investit plus de 154 milliards DA

Page 5

Journée internationale de la danse

Le ballet national présente une fresque bariolée

Page 13

Presse

Bouteflika institue le prix pour le journaliste professionnel

A L'OCCASION de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai de chaque année, Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décidé, hier, d'instituer un prix pour le journaliste professionnel qui sera décerné, à partir de 2015.

En guise de reconnaissance aux efforts «soutenus» et «dévoués» pour la consécration des principes de la liberté d'expression, le président de la République a félicité les journalistes. «Je voudrais encore une fois féliciter tous les travailleuses et les travailleurs du secteur de l'information et de la communication pour leur fête internationale et j'annonce, à cette occasion, l'institution du prix du président de la République du journaliste professionnel», a indiqué le chef de l'Etat dans un message à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai de chaque année. Ce prix «sera décerné à partir de cette année et qui se veut une reconnaissance de la nation pour les efforts soutenus et dévoués des journalistes professionnels en faveur de la consécration des principes de la liberté d'expression», a précisé le chef de l'Etat. Rappelons que Le président de la République, avait exhorté à Alger, les journalistes à adhérer à la démarche de réforme engagée et à se fédérer sous une «organisation représentative». «J'exhorte les travailleuses et les travailleurs du secteur de l'information et de la communication à adhérer à la démarche de réforme et à se fédérer sous une organisation représentative au sein des instances nées à la faveur de ces développements, notamment l'Autorité de régulation de la presse écrite et le Conseil d'éthique et de déontologie professionnelle», a indiqué le président Bouteflika dans un message à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. La promulgation, il y a trois ans, de la loi organique sur l'information, «a institué les règles juridiques régissant l'acte d'informer, conformément aux normes en vigueur dans les sociétés démocratiques», rappelle le chef de l'Etat, ajoutant que le gouvernement «s'est attelé, depuis, à mettre en place le cadre réglementaire codifiant les activités dans le domaine de la presse écrite, audiovisuelle et électronique et autres métiers connexes». «Il est indéniable que le parachèvement de l'édifice structurel et organisationnel des médias favorisera une avancée de qualité du secteur au service du citoyen et de la société, dans le respect des principes de droit», a-t-il souligné. «De toute évidence, la pensée unique et le parti pris politique inhibent l'essor des médias. Leur développement reste tributaire d'une information crédible, loin de la diffamation et de la médisance, et qui place l'intérêt suprême du pays et des citoyens au cœur de la mission d'informer», a ajouté le chef de l'Etat.

Thinhinene Khouchi

Conditions socioprofessionnelles des journalistes

Grine interpelle les patrons de presse

■ Amélioration des conditions de vie et de travail des journalistes, Hamid Grine sans détour : «J'ai un message aux éditeurs : qu'ils améliorent les conditions de travail des journalistes et, pourquoi pas, leurs conditions de vie. Nous sommes en train de faire le nécessaire avec le ministère du Travail pour que les choses rentrent dans l'ordre», a-t-il souligné sur les ondes de la Chaîne III, de la Radio nationale.



Par Louiza Ait Ramdane

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, sensible aux doléances faites par les journalistes, a promis d'y apporter des solutions. C'est une promesse qu'il souhaite absolument tenir : améliorer les conditions de vie et de travail des journalistes. Pour y parvenir, il implore les éditeurs des journaux pour l'aider dans sa mission. Cela permettra à ceux-ci d'être un temps soit peu soustraits de la précarité et des soucis d'ordre matériel.

Chemin faisant, leur rendement professionnel ne sera que meilleur et donc bénéfique aux entreprises de presse. «J'ai un message aux éditeurs : qu'ils améliorent les conditions de travail des journalistes et, pourquoi pas, leurs conditions de vie», a déclaré le ministre sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la pres-

se, célébrée le 3 mai de chaque année.

Soulignant qu'il a été très sensible aux doléances qui lui ont été soumises et en a pris bonne note, le ministre a déploré que des professionnels de médias «vivent, dans certains cas, dans des conditions lamentables». Hamid Grine a indiqué avoir été approché, lors de ses sorties dans une quarantaine de wilayas, par des journalistes «ayant travaillé pendant 15 ans sans aucun contrat et avec un salaire ne dépassant pas les 15 000 DA». «Ils m'ont demandé d'intervenir auprès de leurs journaux (privés). Nous sommes en train de faire le nécessaire avec le ministère du Travail pour que les choses rentrent dans l'ordre», a-t-il souligné.

La question du bien-être des journalistes n'a pas été le seul sujet au menu des préoccupations de ministre de la Communication. Hamid Grine qui met en évidence, dans le

registre «des points positifs» du paysage médiatique national, l'existence d'un nombre important de publications, regrette, cependant, au chapitre des «points négatifs», un «manque de professionnalisme» dans certains organes de la presse nationale. Il a plaidé dans ce sens, pour une presse «professionnelle, développée et vertueuse», ajoutant que son département est en train de faire «le nécessaire pour y arriver le plus tôt possible».

Grine n'a pas fait la fine bouche pour exposer le niveau de la liberté de la presse dans notre pays.

Pour lui, la meilleure façon de consolider la liberté de la presse serait de ne pas diffamer ni insulter et d'être irréprochable et professionnel. «En Algérie, il y a des insultes et de la diffamation», a-t-il dit. «Certains démocrates de la presse considère toute diffamation et insulte comme une prime de la liberté de la presse», a déploré le ministre de la Communication.

Questionné sur le niveau de la liberté de la presse en donnant illustration du rapport de l'organisation non gouvernementale Reporters sans frontières, qui a classé l'Algérie au 119^e rang, le ministre de la Communication a rétorqué : «Nous avons une liberté totale de la presse. Parfois sans restriction. Parfois une liberté qui devient outrageante et injurieuse», a déclaré le ministre, soulignant qu'«avant de porter un jugement» il fallait «venir en Algérie et constater la situation sur place».

Affaire de la Chaîne El Djazairia

Interrogé sur le cas d'une Chaîne de télévision privée El

Djazairia et son émission suspendue, Hamid Grine a répliqué : «La chaîne a été rappelée à l'ordre seulement car il y avait des dépassements. Ces derniers ont même été reconnus par le propriétaire de la Chaîne. Je ne vois pas de censure» a-t-il expliqué, soulignant que «le satirique est permis mais sans diffamation ni attaque contre les personnes et leur vie privée». Dans ce contexte le ministre a rappelé que «seules 5 d'entre elles ont des bureaux accrédités et qu'une trentaine d'autres (de droit international) ne sont pas accréditées et qui versent parfois dans l'outrage».

La voie est ouverte pour l'élection du Conseil d'éthique et de déontologie

Pour ce qui est de la carte du journaliste professionnel, Grine a indiqué que son ministère a identifié jusqu'ici 2 600 journalistes, alors que leur nombre total varie entre 3 000 et 3 500 journalistes.

«Maintenant, nous pouvons aller aux élections pour élire le Conseil de l'éthique et de la déontologie qui sera composé de 14 journalistes, lesquels seront chargés eux-mêmes d'assainir, sur le plan déontologique et éthique la corporation, d'aller vers l'élection de la commission permanente de délivrance de la carte professionnelle et vers l'autorité de régulation de la presse écrite», a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que la loi sur la publicité est «fin prête» et que la date de sa présentation à l'APN «ne dépend pas du ministère de la Communication».

L. A. R.

El Moudjahid

Conférence-débat sur la presse en ligne

Le Forum El Moudjahid a organisé hier une conférence portée sur la presse électronique, intitulée «Informer et s'informer à l'ère du numérique», co-animée par Aïssa Merah, professeur en communication à l'université de Béjaïa et Ardjoun Samir, attaché de recherche à l'université de Nice.

Ardjoun a commencé son exposé en soulignant l'importance majeure d'aborder un tel thème. «L'information numérique est un sujet à caractère international, tout le monde s'y attache avec beaucoup d'intérêts», affirme-t-il avant d'ajouter, «la presse électronique a pris son essor par sa facilité et surtout sa massification».

Concernant l'expérience algérienne en matière de la presse en ligne, le conférencier a bien précisé que «des facteurs divers ont conduit l'Algérie à s'inventer dans le Net, notamment l'instabilité qu'a connue la presse écrite et l'émergence d'Internet et les nouvelles technologies». «La numérisation des journaux algériens de deux langues arabe et français, a donné plus de flexibilité du travail et dans le traitement de l'information», a expliqué l'orateur. «La presse francophone n'a pas connu d'embarras quant à son ouverture sur le numérique par rapport à la presse arabo-phone, l'exemple algérien est une copie

conforme à celle de la France», a développé Ardjoun. Sur l'ensemble des constatations qu'il a pu obtenir, il a laissé entendre que «la majorité des journalistes algériens de différents organes passent une moyenne de quatre heures sur le net par jour, ce chiffre est de plus en plus appelé à augmenter». Il a fait savoir également que la presse algérienne en ligne se caractérise par des sites de la presse, des sites indépendants où l'on trouve des articles non signés et des sites spécialisés créés par des journalistes compétents. En ce qui concerne l'architecture graphique, la presse en ligne algérienne est de conception simpliste, conclut-il son intervention en appelant les différents acteurs sociaux à consentir d'autres démarches, dans le but de rejoindre d'autres pays au sujet d'avancement numérique du journalisme. Pour le professeur de communication, «les nouvelles technologies ont révolutionné le lecteur algérien, il fait sa propre sélection informationnelle, c'est un lecteur activiste, il s'informe et participe dans l'information». «Sur les réseaux sociaux, le lectorat a trouvé plus d'espace de discussion, un nombre important d'articles équilibrés, il n'hésite pas à donner son point de vue, il commente et attribue des nominations à divers phénomènes, qui ont été à plu-

sieurs reprises reproduites intégralement par la presse.»

Dès l'avènement de «l'information mobile», «le journaliste est appelé à se professionnaliser davantage pour mettre en œuvre une stratégie de narration plus attrayante», a indiqué le spécialiste en communication. Il a insisté sur l'objectivité et le respect des valeurs civilisationnelle et sociale de la société dans le traitement et la diffusion des informations. Sur une question liée à l'avenir de la presse papier à l'ère du numérique, Ardjoun a rassuré : «Des études ont été faites par des chercheurs canadiens et français d'ici à 25 ans, ont révélé que la presse écrite gardera son statut malgré la révolution de l'information numérique.» Il a mis aussi l'accent sur la nécessité de mettre en place une structure informationnelle au profit de la presse électronique. Les hôtes d'El Moudjahid ont saisi l'occasion pour adresser un message de reconnaissance et de soutien à tous les journalistes algériens tout en les incitant à faire un travail de base pour devenir des leaders d'opinion, la presse en ligne a besoin d'autres critères d'évaluation et surtout un financement pour qu'elle devienne un centre de décision.

Hani Tiouane

●●●

Talaïou El Houriyet de Ali Benflis

Le congrès constitutif fixé au 13 juin à Alger

■ Maintenant qu'il a reçu le feu vert des autorités concernées pour le lancement de son parti «Talaïou El Houriyet», Ali Benflis passe à la phase de la préparation du congrès constitutif fixé pour les 13 et 14 juin prochain à Alger. Ce rendez-vous sera précédé par des congrès régionaux qui débiteront le 16 mai.



Par Nacera Chennai

Dans une allocution qu'il a lue hier à l'occasion d'une conférence de presse organisée au siège de sa permanence, le candidat malheureux à la présidentielle du 17 avril dernier s'est montré très ambitieux par rapport au lancement de sa formation politique.

A ce propos, il a souligné que l'instance nationale de préparation du congrès constitutif de son parti s'est réunie la veille. Il était question d'évaluer la préparation politique et organisationnelle de ce congrès constitutif. A cet effet, il a annoncé l'adoption des avant-projets portant : programme du parti, ses statuts et son règlement intérieur.

Selon Benflis, ces documents seront adressés à l'ensemble des 47 bureaux de wilaya et les 13 bureaux provisoires de cir-

conscriptions de la wilaya d'Alger pour examen et enrichissement. Ces bureaux «consigneront leurs observations et leurs propositions au sujet de l'ensemble de ces textes dans des rapports qu'ils soumettront aux congrès régionaux. Et à leur tour, ces congrès régionaux établiront et adresseront leurs rapports au congrès constitutif en y enregistrant toutes leurs remarques, leurs amendements ou leurs propositions concernant les textes fondamentaux qui auront été soumis à leur examen», explique Benflis.

D'autre part, il a évoqué l'adoption de documents portant notamment sur le règlement intérieur des assemblées électives des délégués aux congrès régionaux et au congrès constitutif, les projet des règlements intérieurs des congrès régionaux et du congrès constitutif lui-même.

Dans ce cadre, il a insisté sur le fait que les délégués qui seront présents au congrès soient issus d'un suffrage des militants. Les membres fondateurs sont congressistes par la force de la loi. Il a insisté également sur la présence des femmes et des jeunes. A ce propos, des quotas ont été établis en faveur de ces deux catégories.

Abordant les congrès régionaux, Benflis est revenu sur une large représentation de son parti à travers ses «bureaux provisoires à l'échelle de 47 wilayas et des 13 circonscriptions que compte la wilaya d'Alger ; les délégués locaux – c'est-à-dire au niveau des daïras – ont été installés à l'échelle des 537 daïras du pays ; au niveau des communes, enfin, notre parti a installé, à ce jour, plus de 1 250 bureaux communaux provisoires sur les 1 541 communes que compte le pays».

Cette présence posera un problème sur le choix de délégués qui ne sera pas facile, car tout le monde veut être présent. Enfin, pour ce qui est du congrès constitutif, il a indiqué que les 47 wilayas du pays, dont Alger avec ses 13 circonscriptions, seront toutes représentées au congrès constitutif de Talaïou El Houriyet.

L'élection des délégués aux congrès régionaux et au congrès constitutif débutera aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 9 de ce mois. Les assemblées électives se tiendront durant cette période sous l'égide des structures provisoires du parti à l'échelle des 47 wilayas et des 13 circonscriptions de la wilaya d'Alger. «Outre les membres fondateurs qui sont congressistes de plein droit, ces assemblées auront à élire les 16 délégués par wilayas requis par la loi ainsi qu'un nombre supplémentaire de délégués déterminé par l'instance nationale proportionnellement au nombre de militants par wilayas», explique Benflis.

Pour ce qui est des congrès régionaux au nombre de cinq, l'opération débutera le 16 mai et s'achèvera le 30 du mois en cours. Pour rappel, l'autorisation de tenir le congrès constitutif de Talaïou El Houriyet a été accordée le 21 février dernier.

Revenant sur la célébration de la Journée mondiale de la presse, Benflis a parlé d'exercice de métier dans des conditions difficiles avant d'adresser un constat critique sur la situation de la profession en Algérie.

Pour Benflis, «la meilleure protection contre les dérapages et les dérives des médias – s'ils existent – réside dans la transparence dans la gestion des affaires publiques, dans l'arrêt de la tendance à toujours les entourer de secret et dans le respect du droit à l'accès à toutes les informations qui concernent l'opinion publique nationale».

N. C.

LA QUESTION DU JOUR

Louisa Hanoune n'en démord pas

Suite de la page une

Il ne font rien de tel, soit parce qu'ils se doutent bien que Louisa Hanoune n'a aucune preuve à l'appui de ses dires, en même temps qu'ils sont peu désireux de la confronter à leur gratuité, soit parce qu'ils la prennent au mot au contraire, et sont gênés de constater que ce n'est pas eux qui dans ce cas d'espèce ont été destinataires de ces brûlots. Cela dit, et dans la supposition où Louisa Hanoune parle vrai, n'est-ce pas déjà de sa part violer la loi que de ne pas livrer à la justice des documents constituant autant de preuves de la corruption de deux ministres en fonction ? Il y a l'autre hypothèse, qui est dans tous les esprits mais que personne n'ose aborder de front : et si Louisa Hanoune, qui est créditée d'une certaine proximité avec le chef de l'Etat, était en l'occurrence en intelligence avec ce que les journaux «antisystème» appellent le clan présidentiel ? A la réflexion, cette idée est un peu folle, le président n'ayant pas besoin de passer par Louisa Hanoune pour renvoyer des ministres soupçonnés de concussion. Toujours est-il que la secrétaire générale du PT en a trop dit pour faire ensuite comme si de rien n'était. D'autant que la preuve est à la charge de la partie qui accuse, non de la partie accusée. Le plus simple pour elle, et qui établirait une bonne fois pour toutes son sérieux et sa véracité, ce serait de convoquer une conférence de presse et de montrer les dossiers qu'elle prétend détenir. Il y a même plus simple, ce serait d'écrire un article, car on n'est jamais mieux servi que par soi-même, établissant preuves à l'appui l'implication des deux ministres dans des affaires de corruption. Ce n'est pas aux ministres mis en cause par elle de prouver leur innocence. Ils ne peuvent pas même l'attaquer en diffamation sans l'autorisation du Premier ministre, qui lui-même est tenu d'en référer au chef de l'Etat. Mais si Louisa Hanoune rend publiques les preuves en sa possession, l'appareil judiciaire sera bien obligé de prendre le relais, quand bien même il ne le voudrait pas. Voilà autant de raisons que Louisa Hanoune devrait prendre en considération et agir en conséquence. Au point où en sont les choses, elle n'a plus guère le choix, à vrai dire, elle est tenue de crever l'abcès. Il y va de son avenir politique, et de sa réputation. Autrement, tout le monde finirait par se convaincre qu'elle fait dans l'accusation gratuite, et la démagogie de bas étage. Déjà qu'elle dit que la corruption c'est pire que le terrorisme. Déjà qu'on commence à se demander si par hasard ce n'était pas la Louisa Hanoune sympathisante de la grève insurrectionnelle du FIS en juin 1991 qui chez elle est en train de redresser la tête.

M. H.

Journée mondiale de la liberté de la presse à Tizi Ouzou

Débat autour du correspondant local

L'initiative de l'Association des journalistes et des correspondants de la wilaya de Tizi-Ouzou (Ajcto), une rencontre a eu lieu au niveau de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, entre la corporation et des membres de l'exécutif, à leur tête le wali Abdelkader Bouazeghi, pour débattre de la communication institutionnelle, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

Le débat a été fructueux pour les deux parties, eu égard aux remarques, voire critiques dans les deux sens, à l'effet de rendre plus accessibles les sources d'information au profit des journalistes et correspondants locaux pour une information juste et crédible. Les intervenants ont tour à tour énumérés les

insuffisances au plan de la communication institutionnelle. A ce propos, le président de l'Ajcto, Samir Leslous a, dans son intervention, souligné qu'«il suffit que les institutions communiquent de manière efficace pour que le journaliste écrive juste» et qu'«en écrivant juste le journaliste se dresse comme un rempart devant la rumeur, la désinformation et donc la manipulation».

Les intervenants ont relevé plusieurs insuffisances liées à la pratique journalistique dans la wilaya de Tizi Ouzou, notamment l'accès à l'information dans certains secteurs. Le wali a salué l'initiative de l'Ajcto et s'est engagé à prendre en charge les préoccupations de la corporation pour une meilleure communication institutionnelle.

Par ailleurs, la traditionnelle cérémonie de recueillement devant la stèle des journalistes de la cité CNEP de la ville de Tizi Ouzou a été marquée, cette année, par la baptisation de ladite place au nom de «Liberté de la presse» avec la précieuse aide de l'Assemblée populaire communale de Tizi Ouzou. Trois journalistes partis en retraite au niveau de l'Agence Presse Service (APS), en l'occurrence Hamla Arezki, Cheballah Mohamed et Hamid Makhlof, ont été honorés par l'Ajcto, outre le journaliste correspondant du quotidien «Le Soir d'Algérie», Salem Hammoum, qui se trouve en France pour des soins depuis des mois.

Hamid Messir

Pour augmenter sa production

Le groupe public de cimenterie investit plus de 154 milliards DA

■ Le Groupe industriel public des ciments d'Algérie (Gica) va investir 154 milliards de DA pour porter sa production à 18,5 millions de tonnes (MT) à fin 2017 contre 11,5 MT actuellement, soit une augmentation de 38%, a indiqué à l'APS le P-dg du groupe, Rabah Guessoum.

Par Hayat Lazri

Ces investissements portent sur l'extension des capacités de production de deux cimenteries existantes et la réalisation prochaine de deux nouvelles usines.

Les travaux d'extension des capacités de production des cimenteries de Chlef et de Aïn Kebira (Sétif) ont déjà été lancés, lesquelles vont permettre au

Pour renouer avec la croissance

La Grèce doit «appliquer des réformes économiques»

L'OBJECTIF de l'Eurogroupe est que «la Grèce renoue avec la croissance» et Athènes, qui a fait «un effort énorme», doit mettre en œuvre des réformes économiques, a averti hier le ministre espagnol de l'Economie, Luis de Guindos. «Personne ne souhaite la sortie de la Grèce de l'euro, mais il faut respecter les règles», a-t-il déclaré dans un entretien avec le quotidien espagnol *El País*. «Ceci implique une liste de réformes que nous sommes disposés à analyser avec souplesse. Mais l'objectif de l'Eurogroupe est que la Grèce renoue avec la croissance», a dit Luis de Guindos.

«La Grèce a fait un effort énorme», a-t-il concédé, mais «ce qu'il reste à accomplir pour la Grèce ce sont des réformes économiques».

«L'économie grecque n'est pas productive, n'est pas compétitive et ne génère pas de croissance, faute de mesures incitatives adaptées».

La Grèce est en discussions depuis quelques jours à Bruxelles avec ses créanciers, UE et FMI, sur une liste des réformes qu'elle compte adopter pour engranger des rentrées et tenter de débloquent des prêts pour le pays, à court d'argent.

La Grèce, qui n'a plus obtenu un sou de ses créanciers depuis l'automne dernier, attend désespérément le déblocage de 7,2 milliards d'euros des fonds de sauvetage promis par le FMI et l'UE dont elle a besoin pour éviter un défaut de paiement et une éventuelle sortie de l'euro. Le 11 mai est prévue la prochaine réunion de l'Eurogroupe (ministres des Finances de la zone euro), à la veille du remboursement attendu par Athènes de près de 800 millions d'euros au FMI.

O. B.

groupe d'augmenter la production globale à 15,5 MT/an à fin 2016.

Ainsi, la production de la cimenterie d'Aïn Kebira triplera pour passer d'un MT de ciment actuellement à 3 MT à fin 2016, tandis que celle de Chlef devra doubler en passant de 2 à 4 MT annuellement, selon le même responsable.

Quant aux deux nouvelles cimenteries à mettre en place, elles seront installées à Béchar et à Oum El Bouaghi et l'entrée en production est prévue pour fin 2017.

Le groupe Gica est en phase de réception des offres des soumissionnaires pour la réalisation de ces deux cimenteries dans un délai fixé à 36 mois.

La future usine d'Oum El Bouaghi, qui produira 2 MT/an, sera détenue en partenariat avec le groupe public du BTPH Cosider, conformément aux orientations des pouvoirs publics visant à encourager le partenariat public-public.

Concernant la future cimenterie de Béchar, qui sera dotée d'une capacité de production d'un MT de ciment/an, elle sera détenue uniquement par le groupe Gica.

En outre, un projet de construction d'une autre cimenterie à El Bayadh d'une production d'un MT de ciment/an est en phase de négociation avec un partenaire étranger, avance M. Guessoum.

Plus de 513 millions de dollars d'importations pour combler le déficit

Avec ses douze cimenteries publiques opérationnelles d'une production totale de 11 555 280 tonnes de ciment en 2014, le groupe Gica détient le marché à hauteur de 59%, alors que les 41% sont couverts par le secteur privé et les importations.

Actuellement, l'Algérie dispose de 14 cimenteries publiques et privées d'une capacité de pro-



PH/DK

duction globale de près de 19,5 MT/an alors que la demande est de 24,5 MT annuellement, soit un déficit de 5 MT.

Cet écart est comblé par les importations dont la facture a coûté, rien que pour l'année 2014, 513 millions de dollars, en hausse de plus de 28% comparativement à 2013.

Le pays s'est donc fixé l'objectif d'encourager les investissements dans ce créneau afin de répondre totalement à la demande du marché qui enregistre des hausses consécutives notamment avec les plans d'investissements publics.

A ce propos, M. Gessoum affirme que l'objectif principal du groupe est de juguler les importations par la production de tout type de ciment importé, à l'exemple du ciment destiné au secteur pétrolier où il est utilisé dans la construction des puits de pétrole.

C'est ainsi que ce groupe public a effectué des essais pour la production de ce type de ciment, qui ont été concluants, et

est en phase de discussion avec le groupe Sonatrach pour convenir de contrats d'approvisionnement.

Interrogé sur des projets d'exportations une fois que la production nationale pourrait répondre à la totalité des besoins nationaux, le même responsable indique que le groupe qu'il dirige est déjà à la recherche d'un partenaire étranger, leader dans ce domaine, pour l'accompagner dans cette éventuelle opération.

Mais selon plusieurs professionnels du secteur, les parts de marchés mondiaux de ciment sont quasiment monopolisées par un cartel de compagnies internationales activant dans cette filière industrielle.

A rappeler que les 12 cimenteries gérées par Gica sont celles de Hadjar-Soud (Annaba), Aïn Kebira (Sétif), Hama Bouziane (Constantine), Tébessa, Aïn Touta (Batna), Sour El Ghozlane (Bouira), la Mitidja (Meftah-Bliida), Alger, Zahana (Mascara), Béni-Saf (Aïn Temouchent), Saïda et de Oued Sly (Chlef).

Le capital social de certaines cimenteries publiques à été ouvert à hauteur de 35% aux partenaires étrangers durant la période 2005-2008.

C'est ainsi que les unités de Hadjar Soud et de Sour El Ghozlane ont conclu des partenariats, en 2008, avec la société italienne Buzzi Unicem, spécialisée dans le secteur du ciment et de ses dérivés.

La cimenterie de Béni-Saf a, quant à elle, signé en 2005 un accord de partenariat avec la société saoudienne «Pharaon investment group limited», alors que celle de Zahana a noué un accord en 2007 avec le groupe égyptien Asec.

La cimenterie de la Mitidja a fait l'objet d'un partenariat en 2008 avec le groupe français Lafarge.

Ces partenariats visent notamment à accroître la production de ciment, engager des investissements et mettre à niveau les cimenteries.

H. L./APS

Réalisation des OMD en Afrique

Début à Alger des travaux d'évaluation

Les travaux de la réunion du Groupe d'experts sur le rapport 2015 portant sur les progrès accomplis pour l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en Afrique ont débuté hier à Alger, en présence des points focaux en charge des OMD des pays membres de l'Union africaine.

Organisée sous l'égide de la Commission de l'Union africaine, cette réunion de deux jours a pour objectif d'évaluer et d'examiner l'avant-projet du rapport 2015 d'évaluation des progrès accomplis en vue de l'atteinte des OMD, a-t-on expliqué.

La réunion à laquelle sont conviés également des experts de l'UA, de la Commission

économique africaine (CEA), la Banque africaine de développement (BAD), le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), aura à émettre des observations et des commentaires sur l'avant-projet du rapport 2015, lequel sera présenté au sommet de l'UA en juin prochain.

A l'ouverture de cette réunion, le directeur général des relations économiques et de la coopération internationale au ministère des Affaires étrangères, Merzak Belhimeur, a relevé que les OMD ont été une «grande réussite, malgré des taux de réalisation inégaux selon les pays et les régions en Afrique».

La réunion du Groupe d'experts sur le rapport 2015 sur les progrès accomplis pour l'atteinte des OMD sera suivie d'une deuxième réunion du 5 au 8 mai, qui portera sur les indicateurs d'évaluation des cibles des Objectifs de développement durable (ODD), a-t-on indiqué.

Elle regroupera quelque 180 délégués entre points focaux chargés des OMD et membres d'instituts de statistiques des pays africains et sera consacrée à l'élaboration d'une position africaine commune sur la pertinence et la faisabilité des indicateurs des cibles afférents aux ODD.

Said F.

Portes ouvertes de la Cnas à Béjaïa

30 % des accidents du travail enregistrés dans le BTP

■ Des journées portes ouvertes sur la promotion de «la culture de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles» ont été organisées par la Cnas de Béjaïa.

Par H. Cherfa

Selon les organisateurs, «l'objectif est d'améliorer la compréhension de la réglementation en vigueur et son application, notamment celle relative au plan d'hygiène et de sécurité dans le BTP et sensibiliser les employeurs sur les mesures nécessaires permettant la maîtrise des risques en général et ceux liés au BTP».

Il y a lieu aussi d'informer et de sensibiliser les employeurs et les travailleurs sur les risques de chutes de hauteur, a-t-on indiqué. A l'occasion, la Cnas a indiqué qu'«un tiers des accidents du travail étant localisés dans le secteur du bâtiment et des travaux publics», d'où la priorité donnée lors de cette campagne d'information et de sensibilisation à la prévention sur «les chutes de hauteur dans le bâtiment et travaux publics (BTP)». Et si «l'accent» a été mis sur les chutes de hauteurs dans le BTP, c'est parce que «le secteur est la branche

d'activité économique la plus répandue dans le monde», soutient-on.

A Béjaïa, la Cnas a recensé 4 300 accidents du travail en 2014 dont 30% dans le secteur du BTP.

L'Algérie dépense 19 milliards de dinars dans les accidents du travail chaque année et 516 maladies contractées dans le milieu professionnel sont également identifiées chez les employés, selon des indications du ministère du Travail et de la Sécurité sociale. Et 2,2 millions de personnes meurent chaque année dans le monde, selon le Bureau international du travail, (BIT) et 6 300 personnes meurent chaque jour dans des accidents du travail ou à cause de maladies d'origine professionnelle.

Au niveau national, le risque de chute de hauteur dans le BTP est sans cesse croissant en raison de l'initiation de grands travaux de réalisation.

A ce propos, il est établi qu'un tiers des accidents qui



surviennent dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, 22% sont dus à des chutes de hauteur, alors que deux décès sur trois sont dus à ces mêmes chutes.

On parle de 5 000 décès par an pour 268 000 accidents du

travail et maladies professionnelles. Parmi les causes à cela, il y a l'absence de plan d'hygiène et de sécurité ainsi que le non-respect de l'emploi de certains outils, précise la Cnas qui a profité de l'occasion pour sensibiliser les entreprises et les

employeurs tout simplement comme d'ailleurs les travailleurs d'avoir de meilleures connaissances sur les outils nécessaires pour prévenir les risques professionnels, notamment ceux du secteur du BTP.

H. Ch.

Itmas de Tizi-Ouzou

Un acteur incontournable dans la formation aux métiers agricoles

L'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (Itmas) de Tizi-Ouzou, implanté à Boukhalifa, banlieue ouest de la ville, s'est progressivement imposé comme un acteur incontournable dans la formation aux métiers agricoles et le développement de l'agriculture de montagne à travers la promotion du savoir-faire local.

Des formations dites «initiales» de techniciens et adjoints techniciens en agriculture de montagne dont l'arboriculture, le greffage et la taille des arbres, la santé animale et des végétaux et les techniques de mise en place d'une exploitation agricole, sont proposées aux jeunes âgés entre 17 et 30 ans, a indiqué à l'APS son directeur, Tamene Saïd.

Cet Institut est doté d'une capacité d'accueil de 240 places pédagogiques et d'un internat de 200 lits, ainsi que d'une ferme organisée en ateliers spécialisés en relation avec l'agriculture de montagne, pour le volet pratique de la formation dispensée, a-t-il précisé.

L'établissement, qui dispense également des formations à la carte et sur site, reçoit une demande jugée importante pour la formation continue et pour des stages de perfectionnement destinés aux agriculteurs, aux cadres du secteur et aux porteurs de projets.

A ce titre, pas moins de 4 230 agriculteurs et cadres du secteur agricole sont actuellement en formation à l'Itmas, a informé M. Tamene, signalant que 50% de la formation assurée sont destinés à la formation initiale.

Durant l'année scolaire précédente (2013/2014), l'Itmas a formé pas moins de 2.182 agriculteurs et 796 cadres du secteur dans plusieurs spécialités en relation avec les métiers agricoles en zone de montagne. La demande de formation «est

beaucoup plus axée sur l'apiculture et les élevages, alors que l'oléiculture arrive en 3^e position».

Cet intérêt à l'apiculture et aux élevages, qui n'exigent pas de grandes assiettes foncières, a expliqué M. Tamene, est lié essentiellement au parcellement des terrains dont la majorité des exploitations ont une superficie de moins d'un hectare.

L'Institut a été créé en 1958 sous l'appellation d'Ecole pratique agricole, puis érigé en Ecole régionale d'agriculture de 1969 à 1975, avant de prendre l'appellation d'Itmas en 1975 pour enfin se spécialiser en agriculture de montagne.

Depuis 1995, l'établissement qui coiffe les wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira, et Boumerdes, se positionne, dans sa région, comme un outil au service de l'agriculture de montagne, vocation de la région qu'il couvre.

«L'Itmas joue un rôle important dans son environnement, pour développer l'agriculture de montagne à travers la qualité des actions de formation en relation directe avec les besoins des agriculteurs», a souligné M. Tamene.

Un avis partagé par des agriculteurs qui ont effectué des formations de perfectionnement de courte durée au niveau de cet établissement et qui témoignent de l'apport de ces stages dans l'amélioration de leur activité au plan qualitatif et quantitatif.

C'est le cas de M. Tanina, agronome de formation et cynicultrice à Tiggirt, qui a suivi un stage à l'Itmas sur la conduite d'un élevage cynicole et l'alimentation et la reproduction du lapin. «Cette formation m'a été très utile et m'a permis d'améliorer la productivité de mon élevage», a-telle indiqué.

Réhabiliter l'agriculture familiale

Outre la promotion de l'arboriculture et des élevages, l'Itmas s'est fixé pour mission d'encourager l'activité de transformation des produits agricoles et l'agriculture familiale en contribuant à la réhabilitation du savoir-faire local abandonné depuis des décennies et pour lequel un regain d'intérêt est enregistré, ces dernières années. Des formations sur la transformation des huiles déclassées en savon et la production du fromage artisanal, sont à ce titre assurées par cet Institut, en collaboration avec les associations professionnelles actives dans le domaine agricole.

L'Itmas, de par son rôle d'acteur actif dans la promotion de l'agriculture de montagne, a inscrit dans ses perspectives, pour les années avenir, d'encourager l'agriculture vivrière familiale pour répondre à la spécificité de la wilaya, caractérisée par une superficie agricole utile limitée et des exploitations agricoles de petite taille. «Il s'agira de vulgariser les techniques agricoles adaptées aux spécificités de la région, de préserver le potentiel agricole de la wilaya et le savoir-faire local (notamment dans le greffage et la taille des arbres) ainsi que le patrimoine agricole rural», a insisté M. Tamene. Depuis le lancement, par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, de la politique de Renouveau agricole et rural, destinée à «améliorer substantiellement et durablement la sécurité alimentaire, et à intensifier les efforts de revitalisation des territoires ruraux», l'Itmas de Tizi-Ouzou a mobilisé tous les moyens humains et matériels pour accompagner ce programme en organisant des actions de formation, d'information et de sensibilisation au profit des agriculteurs de la

wilaya. Dans cette démarche, l'établissement a contribué au développement de la filière apicole au niveau local, par des actions de formation (horizontale et verticale) sur la création et la gestion d'exploitations apicoles, au profit de jeunes porteurs de projets et d'apiculteurs en activité désireux d'améliorer leur performance.

L'apiculture connaît aujourd'hui un essor important dans la wilaya, qui compte 101 800 ruches pleines détenues par 4 340 apiculteurs, dont la majorité possède plus de 20 unités. Le 4 janvier dernier, la capitale du Djurdjura a organisé sa première foire du miel, une manifestation qui a regroupé une vingtaine d'apiculteurs qui ont exposé des produits variés et des miels du terroir dont le miel de chêne vert, de sainfoin, de montagne et d'eucalyptus.

L'Itmas a aussi contribué à la promotion de la cyniculture, en organisant, en collaboration avec l'association de wilaya des cyniculteurs, des formations ciblées qui traitent du développement de cette filière ainsi que de l'amélioration de la productivité et de la qualité du produit, a relevé M. Tamene. Dans cette démarche de promotion des élevages, l'Itmas a renforcé, dernièrement, son exploitation agricole qui s'étend sur 2 hectares, par l'introduction des élevages ovin et caprin dans le but d'encourager la création de petites exploitations dans ce domaine, a indiqué le même responsable. L'oléiculture, symbole de la région, occupe une part importante des programmes de formation et de sensibilisation dispensés par cet établissement. Des thématiques abordant notamment les bonnes pratiques pour l'obtention d'une huile d'olive de qualité, répondant aux normes de commercialisation du marché mondial, sont organisées au profit des oléiculteurs.

S. Kaid/APS



Sauvés par un patrouilleur français

Plus de 200 naufragés secourus près des côtes libyennes

■ Un patrouilleur de haute mer de la marine française envoyé pour renforcer le dispositif mis en place en Méditerranée par l'Union européenne a secouru samedi 217 naufragés près des côtes libyennes, selon les autorités françaises.

Par Tahar D.

Le patrouilleur «*Commandant Birot*» était parti en début de semaine dernière renforcer le dispositif de surveillance européen Triton mis en place pour faire face à l'afflux de bateaux de migrants. Il avait embarqué du matériel médical et sanitaire.

Les naufragés étaient à bord de trois embarcations. Deux passeurs présumés ont été interceptés, a indiqué la préfecture maritime française de la Méditerranée, précisant que les naufragés et les passeurs «*seront remis aux autorités italiennes*».

En Italie, les gardes-côtes ont annoncé avoir coordonné le secours d'au moins six embarcations de migrants samedi matin, alors que d'autres opérations étaient encore en cours.

Vendredi, ils avaient secouru 220 migrants originaires d'Afrique sub-saharienne, qui se trouvaient à bord de deux embarcations en difficulté dans les eaux libyennes et qui ont débarqué samedi matin sur l'île de Lampedusa.

Chaque jour, plusieurs centaines de migrants, essentiellement africains mais aussi pour beaucoup syriens, arrivent sur les côtes italiennes après avoir été secourus par la marine ou les



Ph. : DR

gardes-côtes italiens. Le Conseil européen a décidé le 23 avril de renforcer la présence de l'Union européenne en mer, afin d'éviter «*toute nouvelle perte de vies humaines*», alors que des centaines de migrants ont péri en Méditerranée depuis le début de l'année dans le naufrage de leurs embarcations.

L'opération Triton, coordonnée par Frontex, l'agence européenne pour la surveillance des

frontières, a été lancée en novembre 2014 pour aider l'Italie à contrôler ses frontières maritimes et récupérer les migrants sur des embarcations en perdition.

La Commission européenne a prolongé Triton jusqu'à la fin 2015, en lui allouant un budget de 18 millions d'euros.

L'UE cherche aussi à obtenir l'aval des Nations unies pour combattre les passeurs, qualifiés

d'«*esclavagistes*» par le chef du gouvernement italien Matteo Renzi. Une éventuelle intervention compliquée par la situation en Libye, où deux gouvernements et Parlements se disputent le pouvoir.

La chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini se rendra mardi au siège de l'ONU à New York, avant une rencontre prévue mercredi à Washington avec le secrétaire d'Etat américain John Kerry.

Les organisations humanitaires plaident de leur côté pour un meilleur accueil des réfugiés fuyant les pays par l'Union européenne et soulignent que si la communauté internationale parvenait à fermer la route libyenne, ce qui est loin d'être acquis, une autre route s'ouvrirait ailleurs.

Les ONG Médecins sans frontières (MSF) et Migrant offshore aid station (Moas) ont annoncé samedi avoir affrété un navire consacré au sauvetage de migrants en Méditerranée, qui a appareillé samedi de Malte pour une mission de six mois.

Le «*MV Phoenix*», l'unique navire privé engagé dans cette action, soulignent les deux ONG dans un communiqué, a appareillé samedi pour une mission de deux mois, il avait participé au sauvetage de 3 000 personnes, ont-elles fait valoir.

T. D./APS

Sahara occidental

Les familles des disparus appellent à faire la lumière sur le devenir de leurs proches

Les familles des disparus sahraouis ont appelé à nouveau vendredi au camp des réfugiés sahraouis de Dakhla la communauté internationale à exercer des pressions sur le Maroc pour qu'il dévoile le sort de leurs proches, disparus depuis le début de l'occupation marocaine au Sahara occidental en 1975.

Dans une conférence de presse animée dans le cadre de la 12^e édition du festival international du cinéma du Sahara occidental «*Fisahara*», les familles des disparus sahraouis ont souligné la «*nécessité d'exercer des pressions sur le Maroc pour qu'il dévoile le sort de plus de 400 personnes*».

Cet appel intervient après la découverte en 2013 de fosses communes dans les territoires libérés par une délégation du Pays basque.

Des témoignages de membres des

familles des disparus qui ont découvert les ossements de leurs proches dans ces fosses communes ont été présentés durant la conférence.

Organisée sous le thème «*Justice universelle*», la conférence a été marquée par la présence de la ministre sahraouie de la Culture, Khadija Hamdi, des membres du gouvernement sahraoui, l'ambassadeur d'Afrique du Sud auprès de l'Algérie, Dennis Thokozani Dlomo, la militante argentine, Nora Cortines, et l'avocat espagnol qui a poursuivi en justice 11 responsables marocains pour génocide contre des sahraouis, Manuel Ollé.

Pour sa part, la militante argentine, Nora Cortines, a évoqué les disparitions forcées en Argentine durant le régime militaire dans les années soixante-dix du siècle dernier.

L'ambassadeur d'Afrique du Sud en

Algérie, Dennis Thokozani Dlomo, a pour sa part exprimé «*sa solidarité*» avec le peuple sahraoui, soulignant que la situation au Sahara occidental était identique à la politique d'apartheid appliquée dans le passé en Afrique du Sud.

L'avocat espagnol, Manuel Ollé, a quant à lui rappelé l'action judiciaire qu'il a intentée contre le Maroc auprès du tribunal national espagnol en 2006, soulignant que l'ouverture de ce dossier par la justice espagnole était un grand pas en avant en faveur de la cause sahraouie.

Le festival du cinéma du Sahara occidental «*Fisahara*» se poursuivra jusqu'au 3 mai en cours à travers la diffusion de plusieurs films et l'animation de conférences sur le cinéma et les droits de l'Homme.

Adéla T.

Tunisie/Organisation de protection des journalistes

Appel à une conférence nationale sur la liberté de la presse

L'organisation tunisienne de protection des journalistes a appelé samedi à la tenue d'une conférence nationale sur la liberté de la presse pour discuter les moyens de protéger le secteur contre toute instrumentalisation par les lobbies politico-financiers.

Dans un rapport publié à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse, l'organisation a également recommandé l'élaboration d'un guide à l'intention des professionnels portant sur le traitement de la question du terrorisme.

Ce guide permettra de préciser la terminologie que les journalistes devraient adopter pour éviter toute instrumentalisation de l'information par des parties terroristes, précise le rapport.

L'organisation relève aussi que la liberté de la presse est aujourd'hui menacée par «*les hommes d'affaires corrompus et*

les lobbies politico-financiers qui cherchent à instrumentaliser le secteur de l'information au service de leurs intérêts douteux».

Cette situation constitue «*un véritable danger*» au moment où la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle se trouve incapable d'assumer ses responsabilités juridiques et en l'absence d'un conseil de la presse, ajoute l'organisation.

Le SNJT pour un conseil de la presse écrite et électronique

Le Syndicat National des Journalistes Tunisiens (SNJT) a réaffirmé, samedi, son attachement à la création «*dans les plus brefs délais*» d'un conseil de la presse écrite et électronique.

«*Le conseil de la presse permettra de mieux organiser le secteur et de jeter les*

bases d'une presse plus professionnelle», écrit le SNJT dans son rapport annuel présenté à la veille de la célébration dimanche de la Journée internationale de la liberté de la presse.

Le syndicat des journalistes a aussi attiré l'attention sur les dangers qui menacent la liberté de la presse avec la multiplication des dérapages et des atteintes à la déontologie de la profession avec des parti pris en faveur de certains partis politiques, du nouveau régime ou encore en adhérant à des agendas politiques qui cherchent à blanchir l'ancien régime et le président déchu.

Il s'agit aussi des tentatives des autorités pour exercer une mainmise sur les médias à travers la sélection des journalistes accompagnant le président de la République lors de ses déplacements.

Le SNJT a aussi appelé dans son rapport les entreprises de presse à respecter

leurs chartes rédactionnelles et les règles de déontologie de manière générale et à organiser leur travail dans le cadre de conseils et de comités de la rédaction.

Le syndicat a aussi appelé les journalistes à empêcher la propagation des rumeurs et à vérifier et à recouper l'information avant sa publication tout en évitant de s'engager dans des pratiques de propagande au service de parties terroristes qui prônent l'extrémisme et la haine.

Parmi les propositions du SNJT pour l'amendement du cadre législatif organisant le secteur de l'information, on cite notamment l'impératif de définir avec précision le concept «*de secret sécuritaire*».

Le syndicat a aussi affirmé la nécessité d'encourager le journalisme d'investigation pour dévoiler des affaires de corruption et la criminalité.

Mondji T.



Jihadistes partis de France

La barre des 100 tués a été franchie

■ La barre des 100 morts parmi les islamistes partis de France pour mener le jihad en Syrie et en Irak a été franchie, selon un décompte des services antiterroristes français communiqué samedi à l'AFP par une source proche du dossier.

Par Ali O.

Parmi les derniers décès sur les 104 désormais identifiés figure celui de deux adolescents de 12 et 14 ans qui étaient partis il y a deux ans avec leur mère, une femme radicalisée originaire de la région de Toulouse, a précisé la source sans plus de détails sur leur identité.

Le taux de mortalité parmi les jihadistes français est particulièrement élevé, relève cette source, qui la met en rapport avec les plus de 800 personnes qui sont allées en Syrie et en Irak, dont quelque 450 y sont encore et environ 260 ont quitté la zone.

En ajoutant ceux qui ont émis le souhait de se rendre sur place ou ceux qui sont en route, 1 600 personnes environ sont impliquées dans les filières jihadistes.

Les deux mineurs toulousains étaient apparus dans des vidéos de propagande jihadiste, a ajouté cette source. Si l'information a été très récemment vérifiée, l'un des deux a perdu la vie en mars lors de combats près de la frontière entre la Syrie et la Turquie, a-t-elle précisé.

Deux autres frères, majeurs cette fois, originaires de Trappes, dans les Yvelines, ont également perdu la vie. L'un était parti en 2013, l'autre l'a rejoint en 2014. Ils appartiennent à une famille connue, puisque l'un de leurs proches a été récemment interpellé dans une enquête antiterroriste, a précisé la source.

Parmi les derniers décès identifiés, figure également un des jeunes de Lunel, la petite ville de l'Hérault d'où sont originaires entre



PH. A. D. R.

dix et vingt hommes de 18 à 30 ans partis faire le jihad, dont sept sont décédés. Le dernier en date est l'un des auteurs du triple attentat suicide au poste-frontière de Touraïbil entre l'Irak et la Jordanie, qui a fait quatre morts côté irakien, a précisé la source. Outre le Français, deux autres franco-phones, un Sénégalais et un Belge, comptent parmi les kamikazes de cette attaque revendiquée le 25 avril par l'organisation de l'État islamique (EI).

Le retour dans leur pays des jihadistes est considéré par les autorités françaises comme le principal facteur de risques d'attentats

sur le sol national. Sur les projets déjoués ces derniers mois, quatre ont été fomentés par d'anciens jihadistes.

Les auteurs des attaques de Paris en janvier, qui avaient fait 17 morts, Amédry Coulibaly et les frères Kouachi, ne semblent pas s'y être rendus. Mais plusieurs de leurs proches y sont partis et eux-mêmes ont notamment invoqué

l'influence de l'EI avant d'être tués par les forces de l'ordre.

Les enquêteurs pensent que l'étudiant algérien Sid Ahmed Ghlam a pu être téléguidé par un homme installé en Syrie dans son projet présumé d'attaquer au moins une église en banlieue parisienne.

Sid Ahmed Ghlam est l'assassin présumé d'une femme de 32 ans,

un crime qu'il aurait commis à Villejuif (Val-de-Marne) sur la route des attentats qu'il est soupçonné d'avoir projetés.

Selon les derniers chiffres, quelque 125 procédures antiterroristes en lien avec la Syrie sont ouvertes en France. Sur les 166 personnes mises en examen, 113 sont en détention provisoire.

Les services d'enquête soupçonnent des Français de s'être rendus coupables d'atrocités en Syrie et en Irak.

Les enquêteurs sont ainsi convaincus que Sabri Essid, un très proche de Mohamed Merah, le tueur au scooter de Toulouse et Montauban, est le jihadiste qui apparaît sur une vidéo diffusée par l'EI début mars: on voit cet homme aux côtés d'un enfant, sans doute son beau-fils, qui exécute un homme d'une balle dans le front avant de tirer plusieurs fois sur son cadavre.

En novembre, la justice française avait ouvert une enquête après la diffusion par le groupe EI d'une autre vidéo dans laquelle les enquêteurs pensent avoir identifié deux convertis français parmi les égorgés de soldats syriens.

Un lycéen de Nice, mineur au moment des faits, s'est lui-même dénoncé après son retour et a été écroué. Certains des jeunes jihadistes de Lunel apparaissent également sur des vidéos montrant des atrocités de l'EI.

A. O.,

Baltimore

Des centaines de manifestants bravent le couvre-feu

Plusieurs centaines de manifestants ont bravé samedi soir le couvre-feu instauré à Baltimore où des milliers de personnes avaient défilé, dans le calme et parfois en musique, pour dénoncer les brutalités policières et demander justice pour Freddie Gray.

La police, en tenue antiémeute, a procédé à plusieurs arrestations, notamment après des bagarres, au lendemain de l'annonce de poursuites pénales contre six policiers de cette ville portuaire de l'est des États-Unis.

Après le retour au calme, le gouverneur du Maryland a appelé à une journée de «prière et de paix» hier. «Je prie pour que demain (hier) soit un jour de réflexion» sur «la manière dont nous allons tous nous conduire dans les jours et les mois à venir», a dit Larry Hogan dans un communiqué. Quelques heures plus tôt, la police avait annoncé que le couvre-feu, en vigueur de 22h00 (02h00 GMT) à 05h00 (09h00 GMT), était prolongé pour la cinquième nuit consécutive. «Pas de justice, pas de paix», avaient scandé dans la journée des manifestants au départ d'un petit défilé depuis le lieu où le Noir de 25 ans a été arrêté. Le cortège avait ensuite rejoint d'autres protestataires rassemblés devant l'hôtel de ville de Baltimore. «Nous avons tous expérimenté ici la brutalité policière et nous voulons des changements. J'espère que les policiers (poursuivis) iront en prison», a affirmé à l'AFP Phil, un homme noir qui a préféré taire son nom complet.

De 2 000 à 3 000 personnes, pour beaucoup jeunes et noires, loin toutefois des 10 000 annon-

cées par les organisateurs, s'étaient rassemblées dans une ambiance calme voire festive, certains chantant et dansant.

La ville de 620 000 habitants est le théâtre de manifestations quasi quotidiennes depuis la mort du jeune homme le 19 avril des suites d'une blessure «grave» lors de son transport sans ceinture, pieds et mains liés à plat ventre dans un fourgon de police.

Ces manifestations avaient viré aux émeutes lundi dernier.

«Les jeunes ne sont pas des voyous», pouvait-on lire sur des pancartes brandies par les protestataires, venus notamment à l'appel des avocats de la cause noire, les Black Lawyers for Justice, dont le leader Malik Shabazz est un ancien membre du mouvement extrémiste New Black Panthers.

«Ce que je vois m'encourage et m'inspire», a déclaré samedi la maire de Baltimore, Stephanie Rawlings-Blake, à la chaîne de télévision WJZ, affiliée au réseau CBS. «Je pense qu'il y a beaucoup d'espoir pour que dans la paix nous puissions trouver la justice.»

Le calme voire la liesse avaient aussi prévalu la veille quand la procureure Marilyn Mosby avait annoncé à la surprise générale des poursuites pénales contre six policiers - trois Blancs et trois Noirs - pour la mort de Freddie Gray. Appelée en renfort depuis lundi dernier, la Garde nationale avait mobilisé quelque 3 000 hommes samedi «pour assurer le calme de Baltimore».

Suspendus de leurs fonctions avec salaire depuis le drame, les six policiers ont été interpellés avant d'être relâchés vendredi soir

moynant des cautions allant de 250 000 à 350 000 dollars, selon des documents de justice.

Les policiers seront déferés devant un juge le 27 mai.

La violence policière «n'est pas seulement un problème à Baltimore, c'est un problème dans tout le pays», a souligné une mère éplorée, en allusion à d'autres drames similaires, comme à Ferguson (centre), qui ont réveillé les tensions raciales latentes aux États-Unis entre la communauté noire et la police. D'autant que les policiers, dans la grande majorité des cas, ont échappé à des poursuites.

Ces poursuites pour meurtre ou homicide involontaire contre quatre policiers, ont été saluées par la famille de la victime et des habitants du quartier le plus touché par les violences.

L'avocat du syndicat des policiers a en revanche dénoncé une décision précipitée et le président du syndicat Gene Ryan a évoqué, dans une lettre ouverte à la procureure, des «conflits d'intérêt», réclamant un «procureur spécial indépendant».

Selon l'enquête et l'autopsie, Freddie Gray est mort d'une «blessure qui lui a été fatale alors qu'il ne portait pas de ceinture dans le fourgon de police où il avait été embarqué» pieds et mains liés, et qui s'est arrêté à trois reprises.

Selon la procureure, les agents «n'ont pu fournir aucune justification» à l'arrestation de Freddie Gray et n'ont pas répondu à ses demandes d'aide médicale.

Le président Barack Obama a souhaité que toute la lumière soit faite sur ce décès.



Points chauds

Prérogatives

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis que Jean-Marie Le Pen a officiellement cédé son poste de président du FN à sa fille Marine, beaucoup d'observateurs politiques estiment que les sorties médiatiques outragantes de l'ancien dirigeant d'extrême-droite sont savamment planifiées pour rassurer la base historique des électeurs frontistes. Des électeurs qui pouvaient être désorientés, voire indisposés par la campagne de dédramatisation de Marine Le Pen qui a de nombreuses reprises assuré ses dernières années qu'elle souhaitait faire de son parti un parti de droite classique. Son ambition était même de devenir le principal parti d'opposition du gouvernement socialiste. Seulement, les provocations ponctuelles du patriarche des Le Pen se sont enchaînées ces derniers mois et surtout ont dépassé leur cadre habituel, ce dernier n'ayant pas hésité à attaquer sa fille ainsi que la nouvelle direction du parti qu'il a créée. Des provocations qui cette fois-ci sont visiblement allées trop loin et qui ont poussé Marine Le Pen à se faire plus incisive que jamais à l'égard de son père. Elle a d'ailleurs fait hier un pas de plus vers la mise à l'écart définitive de son père, estimant que Jean-Marie Le Pen ne devait «plus pouvoir s'exprimer au nom du Front national». Cette prise de position catégorique intervient à la veille de la convocation de l'ex-dirigeant du parti frontiste devant le bureau exécutif du FN, la plus haute instance du parti, qui se réunit aujourd'hui en formation disciplinaire pour étudier d'éventuelles sanctions contre lui. «Jean-Marie Le Pen ne doit plus pouvoir s'exprimer au nom du Front national, ses propos sont contraires à la ligne fixée», a assuré la présidente du FN. «Il ne faut pas que ses propos engagent le mouvement». «Les derniers actes qui ont été les siens sont inadmissibles», a jugé la patronne du FN, qui a «le sentiment qu'il ne supporte pas que le Front national continue à exister alors qu'il n'en a plus la direction». «Je pense qu'il outrepassait complètement les prérogatives que lui donne son statut personnel», a-t-elle affirmé. «Ce que je souhaite, moi, c'est que la volonté des adhérents du Front national soit respectée». Malgré tout elle ne pourra réussir à faire taire son père si ce dernier insiste à intervenir de manière intempestive sur la scène médiatique. Reste à savoir si Marine Le Pen ira jusqu'à exclure son père du FN si ce dernier continue à refuser son autorité et surtout quel impact cela aura sur son image à elle. Car même si Le Pen père exaspère jusque dans les rangs du FN le reste du fondateur historique d'un parti marginalisé à l'extrême durant des décennies et qui pour la première fois pourrait bien avoir une chance de remporter les présidentielles, que cela soit en 2017 ou en 2022.

F. M.



Journée internationale de la danse

Le ballet national présente une fresque bariolée

■ Le danseur étoile du ballet national, Sofiane Drici, a ouvert la danse en présentant un extrait du spectacle «Don Quichotte» dans un registre classique avant de céder la scène aux jeunes ballerines de l'école de danse «Arabesque» d'Alger qui ont présenté une petite chorégraphie élaborée sur une composition de Ludwig Beethoven.

Par Selma S.

Un spectacle de danse alternant entre le classique, le contemporain et la fresque a été présenté samedi soir à Alger par des artistes du ballet national et de jeunes talents qui ont présenté leurs créations au public algérois.

Présenté en plusieurs tableaux mettant en scène différents thèmes, ce spectacle a été organisé par le ballet national en célébration de la Journée internationale de la danse, instaurée par l'Unesco en 1982, et coïncidant avec le 29 avril de chaque année.

Le danseur étoile du ballet national, Sofiane Drici, a ouvert la danse en présentant un extrait du spectacle «Don Quichotte» dans un registre classique avant de céder la scène aux jeunes

ballerines de l'école de danse «Arabesque» d'Alger qui ont présenté une petite chorégraphie élaborée sur une composition de Ludwig Beethoven.

Majoritairement âgées de 12 à 15 ans, ces jeunes danseuses ont révélé, après avoir présenté une seconde chorégraphie, un réel potentiel artistique, tant dans la création libre que dans le classique, malgré leur jeune âge et leur très modeste expérience de la scène et du public.

Dans un registre de danse contemporaine proche de la création libre, le jeune danseur Mohamed Djamaa de Laghouat, qui a rejoint le ballet depuis à peine trois mois, a proposé un tableau dynamique mettant en scène le retour à la vie après la souffrance intitulé «Phoenix», qui a séduit le public du Palais de la culture Moufidi-Zakaria.



Le danseur étoile du ballet national, Sofiane Drici

Quatre danseurs du ballet national ont également gratifié le public d'une nouvelle création, «Ego, entre force et faiblesse» qui se contente pour sa part d'illustrer la force et la fragilité

dans une chorégraphie simpliste soutenue par une lumière et une musique qui ont été plus expressives que la danse.

Les danseurs Wissam Mazouz et Abdessamed Sadouki ont, quant à eux, séduit le public avec une chorégraphie mettant en scène le rapport de l'humain à l'espace et au temps à travers ces deux danseurs qui ne cessent de s'éloigner l'un de l'autre pour se retrouver et se déchirer à nouveau dans un rythme très élevé.

En seconde partie de cette soirée, les danseurs du ballet national ont présenté le spectacle «Algérie ma liberté», monté en 2013 dans le cadre des célébrations du cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie et qui retrace par des tableaux chorégraphiques le déclenchement et le déroulement de la guerre de Libération nationale avec un focus sur les étudiants et lycéens qui ont rejoint le maquis.

S. S./APS

Constantine-2015

Quinze pays arabes au festival national du théâtre universitaire

Le 11^e festival national du théâtre universitaire, prévu du 13 au 21 mai à Constantine, sera exceptionnellement marqué par la participation de 15 pays arabes, en plus de l'Algérie, a indiqué samedi, le commissaire de cette manifestation, Smail Inzaghen.

M. Inzaghen a ajouté, au cours d'une conférence de presse consacrée à la présentation du programme général de ce festival, que l'objectif de cet enrichissement était de «donner un cachet purement arabe à ce rendez-vous, pour être en harmonie avec l'événement culturel que vit la capitale de la culture arabe». Cette «édition arabe» du festival mettra en compétition dix-huit pièces théâtrales dont 9 produites par des universités algériennes, a souligné le même responsable, précisant que le public aura droit, à l'occasion de cette manifestation culturelle, à trois représentations par jour dans plusieurs structures de la ville dont le théâtre régional de Constantine (TRC).

Les spectacles seront suivis de débats

pour favoriser les échanges et la réflexion autour du 4^e art, notamment en milieu universitaire, a souligné M. Inzaghi, mettant en avant les efforts déployés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour le développement des activités, culturelles, scientifiques et sportives dans les universités du pays.

L'ouverture officielle de ce festival sera «annoncée» par une pièce théâtrale retraçant le cheminement historique de Constantine et de sa région dans le domaine du savoir, a souligné le commissaire de cette manifestation qui s'est attardé sur les «précieuses contributions» de cette ville, berceau de la citoyenneté et du savoir à travers les siècles.

Mise en scène par Ahcène Chiba, cette pièce inaugurale qui sera présentée à la grande salle de spectacles Ahmed-Bey, verra la participation d'une centaine d'étudiants issus des différentes universités du pays, a précisé l'auteur de cette œuvre.

Organisé conjointement par l'Office national des œuvres universitaires et l'université

de Constantine-3, ce festival sera également marqué, du 15 au 19 mai, par la tenue d'un séminaire scientifique sur «Le théâtre universitaire arabe, aujourd'hui», a encore fait savoir M. Inzaghen.

Une étude comparative entre le théâtre universitaire arabe et européen sera au menu de ce festival intitulé «Le théâtre universitaire, une tribune ouverte sur l'innovation arabe», a également indiqué le commissaire de la manifestation, précisant que plusieurs autres activités théâtrales, culturelles et touristiques seront organisées à cette occasion.

Cette 11^e édition du festival national du théâtre universitaire portera le nom du regreté Salah Lembarkia, chercheur et critique de théâtre, décédé à l'âge de 67 ans au début du mois d'avril dernier après avoir contribué durant de longues années au développement du théâtre universitaire.

Dalil Y.

Inchad

Mostaganem vit au rythme du festival local

La sixième édition du festival local d'inchad s'est ouverte samedi à la maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki» de Mostaganem, avec la participation de onze troupes issues de huit wilayas du pays.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation artistique, organisée par la direction de la culture de Mostaganem, a été marquée par la présentation d'une œuvre collective regroupant plusieurs mouchids de

différentes wilayas sous la direction de la troupe Zyriab.

Les lauréats des trois premières places dans ce festival seront récompensés par des prix respectifs de 300 000, 200 000 et 150 000 DA, et la troupe détentrice de la première place participera au festival international d'inchad, prévu au mois de ramadhan prochain à Constantine dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe

2015». Le programme du festival ouvert à Mostaganem comporte des soirées hors concours qui seront animées par une pléiade de mouchids, la projection de nouveaux clips dans ce genre musical dont un du mouchid Belalia Dehiba de Mostaganem, ainsi que par quatre ateliers abordant, entre autres, les principes d'interprétation de l'inchad, les maqamate arabes et les rythmes et les répétitions vocales et encadrés

par des professeurs dans le domaine.

En outre, cette édition du Festival verra la publication d'un nouvel ouvrage «Guide des troupes d'inchad débutantes» du professeur Youcef Belhadi.

Pour rappel, le prix de la cinquième édition de ce festival annuel traditionnel, visant la détection de jeunes talents, était revenu à la troupe «Nassim echouq» de Béchar.

R. C.

AGENDA CULTUREL

Musée Public National du Bardo
Jusqu'à fin mai : Exposition autour des écritures, de leur genèse et du voyage des mots

Salle Ibn Khaldoun
Jeudi 14 mai à 19h : Dans le cadre du 16^e Festival culturel européen en Algérie, chanson française avec IGI.T.

Salle El Mouggar
Jeudi 7 mai à 19h30 : Concert du Shuluq Ensemble «Le rêve d'Ibn Hamdis : sons et rythmes de la Méditerranée», avec Calogero Giallanza (flûte), Salim Dada (voix et guitare), Andrea Piccioni (percussions), organisé par l'ONCI, en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger.

Galerie Asselah
Jusqu'au 8 mai : Exposition de peinture «Clair-obscur» de Mohammed Klimo Bakli

Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie
Jusqu'au 18 mai : Exposition de calligraphie moderne par l'artiste Taïb Laïdi.

Maison de jeunes Les frères-Abdelli (ex-CLS) :
Lundi 4 mai 2015 à 18h : Film Azib Zamoum, une histoire de terres, de Fatma-Zohra Zamoum (2014), docu-fiction historique réalisé dans le cadre du 50^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale;

Coup-franc direct

Des leçons à tirer

Par Anouar M.

Les deux formations qui ont animé la finale de la Coupe d'Algérie, ne sont pas les meilleures du pays et ne sont pas considérées comme de grosses cylindrées contrairement aux formations qui ont pour habitude de figurer en bonne place surtout en championnat. Le MOB a donné une véritable leçon à ces soi-disant grosses écuries qui se sont effacées cette saison montrant un visage terne. Si le championnat est terne cette année, c'est justement parce que ces équipes dites de grande envergure n'ont rien montré et ont eu un niveau en deçà des attentes des fans et des observateurs en général. Comment parler de niveau quand on sait que des équipes comme la JSK, le MCA sont réduites à jouer le maintien cette saison malgré les grosses sommes investies par leurs dirigeants. En tout cas, les Mobistes ont prouvé que l'argent n'était pas tout et qu'avec un budget tout juste moyen on pouvait aussi faire quelque chose. La volonté et le sérieux sont des facteurs à ne pas négliger pour une équipe qui souhaiterait réussir. Avec un effectif jeune, la formation bougiote a montré que nul ne peut arrêter la volonté de ces jeunes qui ont tout l'avenir devant eux et qui ont réussi là où des éléments plus aguerris ont échoué.

A. M.

Grand prix de la ville d'Oran de cyclisme
Benyoucef Abdellah (GSP) remporte la 2^e étape

LE CYCLISTE Benyoucef Abdellah du Groupement sportif des pétroliers (GSP) a remporté samedi la deuxième étape de la 21^e édition du Grand prix de la ville d'Oran, disputée à Hai Es-Sedikia, sur un circuit fermé de 4,1 kilomètres bouclé en 20 tours. Benyoucef Abdellah du GSP s'est adjugé la première place, suivi de Mohamed Bouzidi, secrétaire du Vélo Club Sovac et de Kerrar Ayoub du GSP. Cette deuxième étape a été nettement dominée par les coureurs du GSP qui ont adopté une stratégie d'équipe ayant apporté ses fruits. Chez les juniors, qui ont effectué 17 tours, la palme est revenue à Mansouri Islam du club NRD Dely Brahim qui s'est illustré devant Belabsi Mohamed du Vélo Club Sovac d'Alger et Achouri Brahim de l'AS Sûreté nationale. Au total, 109 cyclistes ont pris part à cette compétition dont 49 juniors et 60 seniors issus de 18 clubs représentant huit wilayas du pays, à savoir Alger, Blida, Chlef, Mostaganem, Relizane, Aïn Témouchent, Sidi

Bel-Abbès et Oran. Cette manifestation sportive de deux jours a été organisée par la Ligue oranaise de cyclisme en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports d'Oran, dans le cadre des festivités de la journée internationale des travailleurs. L'engouement des Oranais pour la «petite reine» s'est confirmé encore une fois, compte tenu de l'affluence qu'a enregistrée ce Grand prix durant les deux journées sur les circuits de l'ALN (ex-Front de mer) et de Hai Es-Sedikia. A rappeler que la première étape de ce Grand prix cycliste de la ville d'Oran, disputée vendredi sur le circuit fermé du boulevard de l'ALN (ex-Front de mer), a été remportée en seniors par le coureur Bouzidi Mohamed du Vélo Club Sovac et Islam Mansouri du NRD Dely Brahim en juniors. Ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux lauréats, en présence de représentants de la Direction de la jeunesse et des sports d'Oran.

Ligue de football de la wilaya de Boumerdès
L'ERB Ouled Moussa accède
en Division régionale 2

L'ERBOM CHAMPION de la Division honneur accède en Division régionale 2. L'équipe d'Ouled Moussa chère aux Moussaoui, Karali, Saâd Saoud a largement dominé le championnat de la division d'honneur de la Ligue de football de la wilaya de Boumerdès avec 72 points, en remportant 23 victoires, 4 matches nuls et ne concédant aucune défaite, devançant son dauphin le MC Boudouaou de 26 points. Ainsi avec ce large succès l'ERBOM retrouve le championnat de la Division régionale 2 après l'avoir abandonné depuis une décennie. Force est de rappeler que le parcours de l'Espérance d'Ouled Moussa en Coupe d'Algérie a été plus qu'honorable en se qualifiant aux 32^e de finale de la Coupe d'Algérie et ne fut éliminée qu'aux tirs aux buts 5-4 par l'Escadron noir de Guelma, après avoir éliminé la JSBM et notamment le Paradou AC champion de la

Division nationale amateur. Dans la Division pré-honneur, le FC Arbatache accède en Division honneur. Selon le président de la Ligue, le Docteur Saïd Bakri, le championnat dans la wilaya dans les deux groupes s'est déroulé dans de bonnes conditions. Aucun incident particulier n'a été relevé au cours de la saison. Le mérite revient aux membres de la Ligue et plus particulièrement aux arbitres qui se sont illustrés tout au long de la saison. Notre interlocuteur a saisi l'occasion pour nous informer que pas moins de 22 arbitres des jeunes universitaires postulent au grade d'arbitre régional dont l'examen se déroulera le 9 mai. Saïd Bakri compte lancer un nouveau stage pour la formation d'arbitres, a-t-il ajouté. Lequel stage sera encadré par Réda Kherbachi, président de la commission d'arbitrage de la wilaya et Sid Ali Bachtobdji, ex-arbitre international.

A. Kichni

Après avoir décroché la Coupe
Le MOB se tourne
vers le championnat

■ Le Mouloudia de Béjaïa a commencé à récolter le fruit du sérieux et du travail de cette saison, grâce à ce succès en Coupe d'Algérie en l'emportant face à la formation du RC Arbaâ. Un but inscrit par Zoheir Zerdab a suffi aux Vert et Noir pour caresser le rêve des milliers, voire des centaines de milliers de Bougiotes qui souhaitent voir leur équipe favorite soulever ce trophée.



Les Mobistes ont réussi l'exploit

Par Anouar M.

Les gars de la vallée des Hammadites ont bien préparé cette saison et ont tout fait pour bousculer la hiérarchie et pourquoi pas coiffer au poteau les «grands» de la Ligue I, ce qu'ils sont en train de faire avec cette Coupe décrochée en plus du fait qu'ils sont premiers du classement de la Ligue I. Le coach, Abdelkader Amrani a fait un travail remarquable en montant un groupe compétitif, après que la direction lui eut renouvelé sa confiance

malgré le fait que l'équipe jouait la relégation la saison dernière. Cette confiance, l'ancien coach de la Saoura, du WAT, de l'ASO, a su la capitaliser en montant une équipe qui a réussi à séduire grâce à un jeu chatoyant mais aussi une efficacité hors pair en ramenant des victoires même à l'extérieur de ses bases. Avec des joueurs d'expérience, tels que Dahouche, Zerdeb et Mebarakou et des jeunes loups que sont Hamzaoui, Rahal, Yaya, le driver des Vert Noir à su créer cet amalgame pour réussir ce sacre en attendant d'en aligner

d'autres dans l'avenir proche. En effet, il faut savoir que le Mouloudia est toujours en course pour le titre de champion et a les mêmes chances que son concurrent, l'ES Sétif. Un doublé sera le summum pour cette formation qui a, seulement, deux ans en Ligue I et qui est décidée à marquer de son empreinte le championnat. Le MOB est aussi assuré de jouer une compétition africaine la saison prochaine, ce qui est une bonne chose pour la formation de Yemma Gouraya.

A.M.

Déclarations

● **NASSIM DEHOUCHE (CAPITAINE DU MO BÉJAÏA)** : «C'était une belle finale entre deux grandes équipes de football, disputée dans un grand fair-play. Notre public nous a portés durant toute la partie. Nos supporters sont les meilleurs du monde.»

● **ABDELKRIM MOKDAD (RC ARBAË)** : «Nous avons tout donné dans cette finale. En première mi-temps, nous n'avons pas réussi à développer notre jeu

et le but nous a plombés. En deuxième mi-temps, nous avons monopolisé le ballon sans pouvoir concrétiser nos occasions de but. Félicitations à l'équipe du MO Béjaïa qui a mérité cette consécration.»

● **ZAHIR ZERDAB (ATTAGUANT MOB)** : «C'est un honneur pour moi d'offrir ce trophée historique au MOB, mais je tiens à préciser que le mérite revient à toute l'équipe, car seul, je n'aurais rien pu faire. La victoire a été

très dure à obtenir, face à une équipe coriace, qui nous a posé de gros problèmes tout au long de la partie. Mais on a quand même réussi à l'emporter et nous en sommes très heureux. Je dédie cette coupe à ma famille, ainsi qu'à tous les supporters du MOB. A présent, on va se concentrer sur le championnat, avec l'intention de terminer la saison le mieux possible, et pourquoi pas remporter le doublé.»

Une prime de 1,5 million DA pour les joueurs

UNE PRIME de 1,5 million DA sera octroyée à chaque joueur du MO Béjaïa, en guise de récompense, suite à la victoire en finale de la Coupe d'Algérie (1-0) contre le RC Arbaâ, samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida, a indiqué le président du club

Boubekeur Yekhléf. «Les joueurs se sont surpassés pour nous offrir ce titre, qui nous fait énormément plaisir, et à présent, c'est à notre tour de les récompenser, en leur octroyant une prime de 150 millions de centimes (1,5 million DA) chacun» a déclaré le premier res-

ponsable administratif des Crabes. Il s'agit du 1^{er} titre majeur, remporté par le MOB depuis sa création en 1954. Un exploit auquel Zahir Zerdab, l'ancien attaquant de la JSM Béjaïa, a étroitement contribué, étant l'auteur de l'unique but de la partie.

Une quarantaine de supporters blessés

UNE QUARANTAINE de supporters du MO Béjaïa et du RC Arbâa ayant suivi, samedi, la finale de la Coupe d'Algérie de football au stade Mustapha Tchaker de Blida, qui s'est soldée par la victoire du MOB (1-0), ont été blessés suite à des bouculades ou incommodes en raison de la chaleur, a-t-on appris du chargé de la communication à la

Direction de la Protection civile. Les éléments de la Protection, présents en force à l'occasion de cette rencontre, sont intervenus «de façon prompt» et ont pris en charge les blessés en leur dispensant les soins nécessaires au niveau de la clinique mobile mise en place à cet effet, a indiqué à l'APS le lieutenant Adel Ezzerâimi. «Des médecins, des

psychologues et des paramédicaux ont soigné les supporters blessés, qui ont, vite, rejoint les tribunes pour apporter main forte à leurs équipes respectives», a-t-il assuré. La rencontre a été, selon lui, marquée par une grande sportivité des deux camps et «aucun acte de violence n'a été enregistré, ni à l'entrée du stade, ni dans les tribunes.»

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Aïn Defla

Un terroriste abattu par l'ANP et des munitions récupérées

UN TERRORISTE a été abattu dimanche par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) au niveau de la localité de Sidi Khelifa (Aïn Defla) lors d'une opération qui a également permis la récupération d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et deux chargeurs de munitions, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Cette opération vient suite à celle déclenchée samedi par les éléments de l'ANP, et qui a permis d'éliminer un terroriste et de récupérer un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et deux

chargeurs de munitions, a précisé le communiqué. Au niveau de la 6^e Région militaire, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, a mis en échec vendredi, le 2 mai, une tentative d'introduction d'une quantité d'armements et de munitions près de la localité frontalière de Tinzaouatine, est-il ajouté.

Cette opération a permis de récupérer six pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, onze grenades offensives et défensives et 1 872 balles pour divers armements.

Fatiha T./APS

Sûreté de la wilaya d'Alger

Arrestation de 8 individus impliqués dans diverses affaires criminelles

HUIT INDIVIDUS ont été arrêtés récemment par les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger et placés en détention préventive, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

La première affaire concerne un trafic de psychotropes. Les éléments de la Sûreté ont arrêté à la gare routière du Caroubier un individu en possession d'une quantité de 700 psychotropes, tous types confondus, et d'une arme blanche prohibée.

La deuxième affaire est liée au trafic de résine de cannabis par les services de la police judiciaire d'Hussein Dey qui avaient reçu des informations indiquant que des individus inconnus se livraient au trafic de drogue au centre-ville à bord d'un véhicule touristique.

Le véhicule a été intercepté avec à son bord quatre individus dont deux récidivistes, ajoute la même source.

Selon la même source, le conducteur du véhicule avait tenté, en vain, de s'enfuir à la vue d'une patrouille des services de la Sûreté. La fouille de la voiture a permis de saisir une quantité de stupéfiants (cannabis) que ce dernier envisageait d'écouler.

Un autre individu a également été appréhendé car étant impliqué dans une affaire d'escroquerie traitée par la brigade criminelle de la circonscription du centre de la police judiciaire. Celle-ci avait reçu une plainte d'un citoyen contre le présumé qui possédait une agence immobilière.

Selon la plainte, le présumé avait exigé le versement préalable d'un montant de 350 millions de centimes pour l'acquisition d'une maison par le biais de cette agence.

La transaction n'a pu avoir

lieu bien que la victime se soit acquittée de la somme requise.

Pour de plus amples informations, ce dernier a contacté le propriétaire de la maison qui lui affirma que la maison n'a jamais été mise en vente. Il s'agissait seulement d'une location par le biais de l'agence en question. Suspicieuse, la victime dépose plainte auprès des services de Sûreté.

Après investigation, le présumé, d'ores et déjà condamné pour un autre antécédent judiciaire, avait escroqué trois autres personnes pour le même motif.

D'autre part, trois personnes ont également été arrêtées par les services de la Sûreté de la circonscription administrative de Baraki pour, selon la même source, association de malfaiteurs spécialisée dans le vol de véhicules.

Ils ont été arrêtés après avoir commis leur troisième délit à l'encontre d'un commerçant qui a déposé plainte.

R. N.

L'ANCIEN journaliste-poète Mohamed Aoun qui boucle, d'ici quelques mois ses 88 ans dont plus de la moitié passée au service de la presse et la poésie, a été honoré, dimanche à Médéa, lors d'une cérémonie organisée par l'association des journalistes et correspondants locaux «la plume libre», à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse.

Mohamed Aoun, auteur d'un recueil de poèmes inédits, comptant plus de mille poèmes, marqua de son sceau le monde de la presse algérienne, avec ses émissions culturelles sur les ondes de la Radio télévision



Djalou@hotmail.com

Dédoulement de la voie ferrée à Akbou

Les riverains refusent les propositions du maître d'ouvrage

Les membres de la commission ont écouté les doléances des riverains qui semblaient rassurés comme nous le dira un élu. A Akbou, des riverains ont refusé les propositions de la délégation et l'ont empêché d'aller sur le terrain si elle ne décidait pas de changer de tracé...

Par H. Cherfa

La commission exigée par les propriétaires terriens et industriels via la coordination intercommunale des expropriés et l'association de wilaya pour la défense des intérêts des citoyens, industriels et opérateurs économiques de la wilaya de Béjaïa a effectué mercredi dernier une sortie sur le terrain dans la commune de Tazmalt avec les riverains et des élus locaux. Les propriétaires terriens ont formulé leurs propositions à la délégation conduite par le directeur d'Anserif qui est

le maître d'ouvrage, les responsables de Cosider, etc., pour le passage de la voie ferrée sur leurs terrains loin des lieux habités. Les membres de la commission ont écouté les doléances des riverains qui semblaient rassurés comme nous le dira un élu. A Akbou, des riverains ont refusé les propositions de la délégation et l'ont empêché d'aller sur le terrain si elle ne décidait pas de changer de tracé comme nous l'a expliqué Aït Braham, président de l'association de wilaya pour la défense des intérêts des citoyens, industriels et opérateurs économiques

de la région. Celle-ci a convoqué une réunion avec la coordination intercommunale des expropriés dans une école au lieu dit Bouzerouel dans la commune d'Akbou pour faire un compte rendu de sa rencontre avec la délégation et exprimer sa réprobation aux propositions du maître d'ouvrage et réitéré son refus catégorique de l'actuel tracé et sa correction seulement par endroits. Ils ont exigé le changement total du tracé du projet de façon à «ne pas porter massivement atteinte» aux biens des citoyens et opérateurs économiques de la wilaya. H. C.

Médéa

L'ancien journaliste-poète Mohamed Aoun honoré

françaises (RTF), au début des années 1950, aux cotés de grands noms de la culture et de la littérature algériennes, tels que Benhadouga, Bachtarzi et Malek Ouary. Sa passion pour le quatrième art l'incite, en 1955, soit une année après le déclenchement de la révolution, à rejoindre l'équipe qui fonda la troupe de théâtre du Front de libération nationale (FLN), puis prendre part à la création, au lendemain de l'indépendance du pays, de la radio des frontières, à Ghardimaou, dans la wilaya de Souk Ahras. Après cette brève expérience, il intègre le commissariat politique de l'Armée nationale

populaire (ANP), dont il devint un membre très actif et sera remarqué, plus tard, pour ses écrits au sein de la revue «*El-Djeich*», notamment après l'interview «*exclusive*» qu'il réalisa avec Che Guevara, à l'occasion de sa visite en Algérie en 1963.

Aoun participe, au côté de Kateb Yacine, Mouloud Maameri et Kaddour Mhamsadji, à la création de l'Union nationale des écrivains algériens et va se consacrer, depuis, à la poésie, en publiant régulièrement de petits recueils sur les pages de la revue «*Révolution Africaine*» et de «*Courrier Méditerranéen*», «*Affrontement*» et «*Poésie viva-*

ce», publications éditées respectivement en France et en Suisse.

Il s'occupera, à partir de 1981, de la bibliothèque de la Maison de la culture Hassan-el-Hassani, qu'il quittera, au bout de quelques années, pour s'occuper, en 1989, de la rédaction du journal local «*Le Chroniqueur*», avant de se retirer définitivement de la scène médiatique et replonger dans la poésie.

Mohamed Aoun fut emprisonné, dans le sillage des grandes rafles qui ont suivi les tragiques événements du 8 Mai 1945, en raison d'un graffiti appelant à la «*chute du colonialisme*».

APS